

N° 12  
Juin  
2017

# Construction de logements en Hauts-de-France

## Résultats chiffrés à fin avril 2017

Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

**Avertissement : une nouvelle série statistique pour les publications conjoncturelles sur la construction de logements**

En 2015, les publications conjoncturelles sur la construction de logements ont évolué. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les défauts de collecte.

### Nombre de logements autorisés et commencés en Hauts-de-France

(cumul des 12 derniers mois)

		AUTORISÉS		COMMENCÉS	
		mai 2016 à avril 2017	variation <sup>(1)</sup> en %	mai 2016 à avril 2017	variation <sup>(1)</sup> en %
Région Hauts-de-France	<b>Ensemble des logements</b>	<b>28 676</b>	<b>32,4</b>	<b>22 865</b>	<b>22,7</b>
	individuels purs	8 485	25,0	7 001	13,2
	individuels groupés	3 986	-1,4	2 892	-5,1
	collectifs et en résidence	16 205	49,6	12 972	38,0
Département de l'Aisne	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 393</b>	<b>25,9</b>	<b>1 041</b>	<b>-13,2</b>
	individuels purs	709	12,5	594	3,8
	individuels groupés	149	22,1	80	-38,0
	collectifs et en résidence	535	51,1	367	-26,3
Département du Nord	<b>Ensemble des logements</b>	<b>13 320</b>	<b>35,2</b>	<b>10 837</b>	<b>38,9</b>
	individuels purs	2 486	30,6	1 948	9,5
	individuels groupés	1 704	-13,3	1 354	-4,5
	collectifs et en résidence	9 130	52,7	7 535	63,6
Département de l'Oise	<b>Ensemble des logements</b>	<b>3 175</b>	<b>21,4</b>	<b>2 799</b>	<b>15,5</b>
	individuels purs	1 198	12,4	1 018	3,1
	individuels groupés	334	-32,9	338	-16,7
	collectifs et en résidence	1 643	56,2	1 443	40,0
Département du Pas-de-Calais	<b>Ensemble des logements</b>	<b>7 144</b>	<b>25,0</b>	<b>5 350</b>	<b>14,2</b>
	individuels purs	3 169	41,4	2 625	31,9
	individuels groupés	1 585	29,0	924	7,2
	collectifs et en résidence	2 390	6,5	1 801	-1,6
Département de la Somme	<b>Ensemble des logements</b>	<b>3 644</b>	<b>53,6</b>	<b>2 838</b>	<b>12,4</b>
	individuels purs	923	-2,4	816	-4,8
	individuels groupés	214	-5,7	196	-15,5
	collectifs et en résidence	2 507	109,1	1 826	27,1
France entière (hors Mayotte)	<b>Ensemble des logements</b>	<b>465 399</b>	<b>13,5</b>	<b>391 545</b>	<b>14,6</b>
	individuels purs	137 165	15,7	117 209	12,3
	individuels groupés	50 034	5,9	37 319	4,9
	collectifs et en résidence	278 200	13,9	237 017	17,6

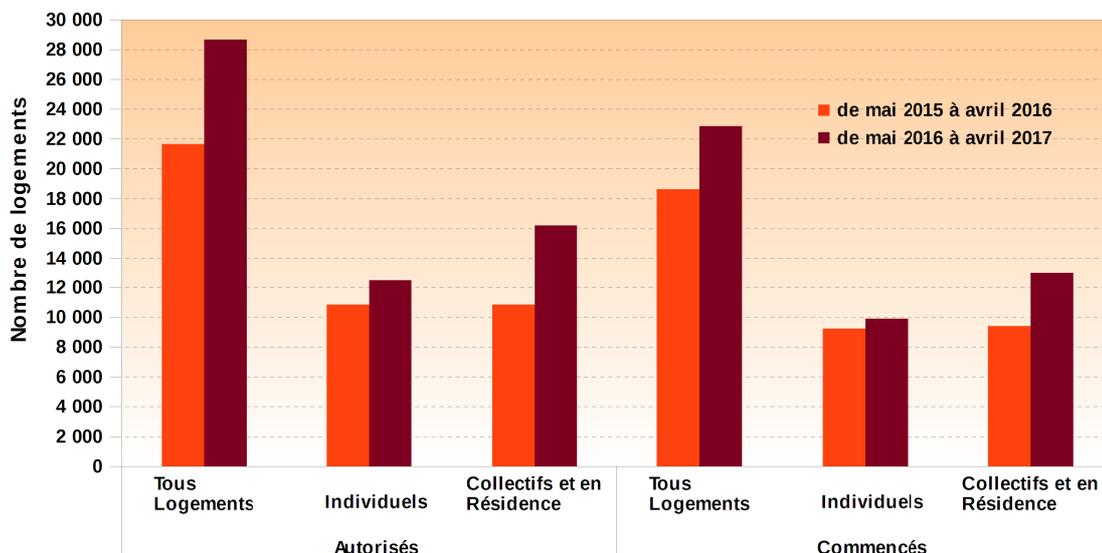
Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin avril 2017

(1) (mai 2016 à avril 2017) / (mai 2015 à avril 2016)



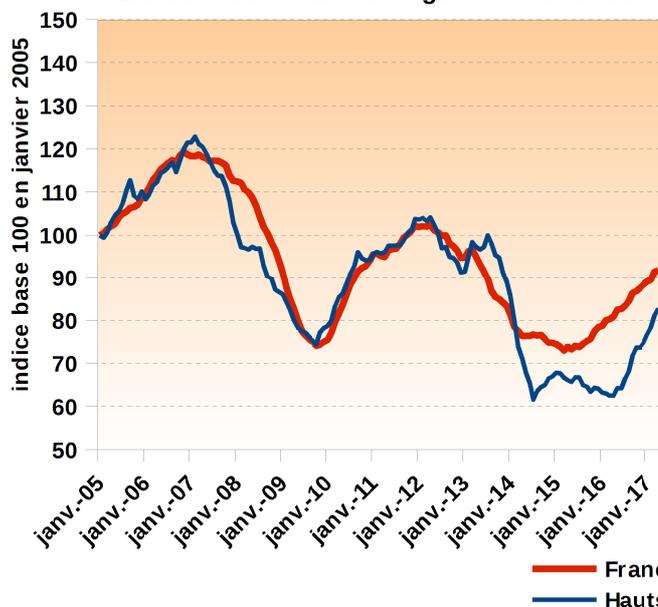
[www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/)

## Logements Autorisés et Commencés en Hauts-de-France

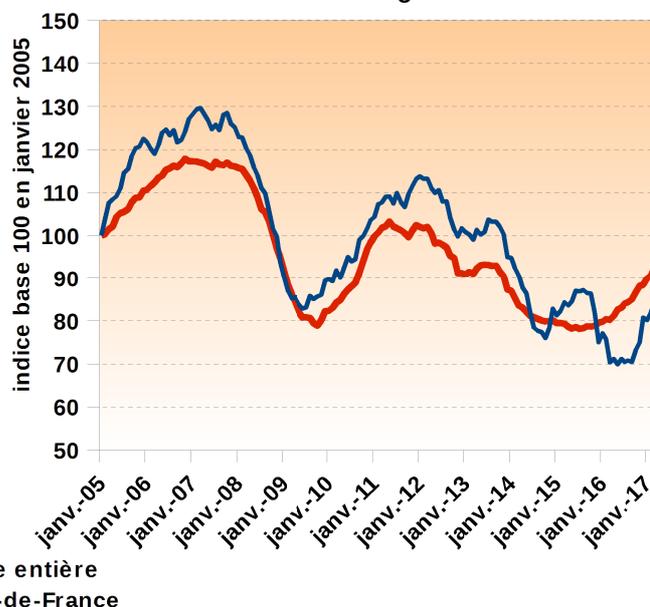


Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin avril 2017

### Évolution du nombre de logements autorisés



### Évolution du nombre de logements commencés



Source : DREAL Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin avril 2017

Note : chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois

#### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service Observation et Statistiques du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le [site du SoeS](#).

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

#### Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
59019 LILLE Cedex  
56 rue Jules Barni  
80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
Vincent MOTYKA

courriel de la DREAL :  
[dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

ISBN papier : XXXX-XXXX  
ISSN en ligne : 2555-4395